



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session extraordinaire 2013-2014

RB/CS

P.V. AEDCI 05

**Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense,
de la Coopération et de l'Immigration**

Procès-verbal de la réunion du 23 janvier 2014

Ordre du jour :

1. Présentation des volets "Politique étrangère" et "Immigration" du Programme gouvernemental
2. COM(2013)853 Proposition de Règlement du Parlement Européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n°539/2001 fixant la liste des pays tiers dont les ressortissants sont soumis à l'obligation de visa pour franchir les frontières extérieures des Etats membres et la liste de ceux dont les ressortissants sont exemptés de cette obligation

*

Présents : M. Claude Adam, M. Marc Angel, M. Eugène Berger, M. Yves Cruchten, Mme Claudia Dall'Agnol, M. Luc Frieden, M. Gusty Graas, M. Jean-Claude Juncker, M. Fernand Kartheiser, Mme Lydie Polfer, M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler

M. Charles Goerens, membre du Parlement européen

M. Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères, Ministre de l'Immigration

Mme Rita Brors, Mme Francine Cocard, Administration parlementaire

Excusé : M. Laurent Mosar, Mme Cécile Hemmen (le volet « Coopération » n'étant pas concerné)

*

Présidence : M. Marc Angel, Président de la Commission

*

A la demande du Ministre des Affaires étrangères, la commission convient de modifier l'ordre du jour de la présente réunion qui sera entièrement consacrée à l'actualité politique en matière d'affaires étrangères. L'ordre du jour initial est reporté à une réunion qui aura lieu le vendredi 7 février 2014 à 8.30 heures.

Echange de vues sur l'actualité politique

Monsieur le Ministre informe sur plusieurs sujets d'actualité politique.

République centrafricaine

La République centrafricaine compte actuellement le plus grand nombre de violations des droits de l'homme. Les atrocités ont été camouflées pendant des mois. Il faut compter entre 7 et 30 assassinats par jour dans la capitale Bangui. A l'instar de l'intervention au Mali et suite à un mandat du Conseil de Sécurité des Nations Unies, la France a décidé de réagir par une intervention pour arrêter les atrocités. L'ONU s'y est rallié et envisage l'envoi de « casques bleus ». Le but de cette opération pour le maintien de la paix (OMP) est de réinstaller un Etat de droit. L'Union européenne envisage également de participer à la mission de l'ONU par l'envoi de 500 à 700 militaires destinés à garantir la sécurité dans la capitale et notamment à l'aéroport de Bangui pendant six mois. La décision sur cette mission sera prise fin janvier à l'ONU. L'éventualité d'une participation luxembourgeoise sera à traiter lors d'une prochaine réunion de la commission. Le Luxembourg a par ailleurs prévu d'engager 2,5 millions d'euros d'aide pour ce pays.

Syrie

2,4 milliards de dollars ont été engagés au cours de la conférence des donateurs pour la Syrie qui a eu lieu en Jordanie, le but de 5,6 milliards n'ayant pas été atteint. Le Koweït est le plus important donateur avec la promesse d'engager 500 millions de dollars (le pays dispose d'une réserve de 250 milliards de dollars). L'Union européenne a promis 220 millions d'euros, le Luxembourg a engagé la somme de 5 millions imputables au budget de la Coopération.

40 pays étaient représentés à la Conférence sur la Syrie à Montreux. Le Luxembourg et l'Australie ont été invités simultanément avec l'Iran. L'opposition syrienne a fait savoir qu'elle ne tolère la présence de l'Iran à la Conférence « Genève II » uniquement si l'Iran se positionne en faveur de la Déclaration de Genève en ce qui concerne l'instauration d'un gouvernement transitoire, ce qui n'est pas acceptable pour le Ministre des Affaires étrangères iranien qui se voit confronté, dans son pays, à une majorité conservatrice au Parlement. La position de la Russie est plutôt modérée. Le Ministre des Affaires étrangères des Etats Unis a insisté à ce qu'Assad doive quitter sa fonction. Le discours du Ministre des Affaires étrangères syrien était centré sur le terrorisme international, un prétendu complot de la Ligue arabe et sur des accusations contre la Turquie. Le processus de la Conférence sera bloqué si les deux parties opposées syriennes – régime d'Assad et opposition – persistent sur leurs positions respectives en ce qui concerne le maintien respectivement le départ d'Assad. Si les négociations porteront sur le volet humanitaire, une ouverture sera peut-être possible pour arriver ensuite à la question de l'instauration d'un gouvernement transitoire.

Débat

M. le Ministre répond aux questions des membres de la commission. Il y a lieu d'en retenir les éléments suivants.

République centrafricaine

La décision sur l'intégration européenne à l'OMP de l'ONU en la République centrafricaine sera prise fin janvier. Après l'inspection des lieux, la mission proprement dite pourra débuter vers mars 2014. Il s'agira d'une mission de support à Bangui pour assister la France dans ses efforts d'endiguer les atrocités. Les détails n'ont pas encore été fixés.

Un membre de la commission donne à considérer que l'Armée luxembourgeoise est déjà engagée dans plusieurs missions internationales et doit disposer des moyens nécessaires

pour répondre à d'autres engagements. M. le Ministre répond que la participation aux OMP est une mission primordiale de l'Armée.

Syrie

Contrairement aux Etats-Unis, la Russie ne demande pas le retrait d'Assad de ses fonctions tant que l'après-Assad n'est pas connu. Le Ministre des Affaires étrangères russe a pris une initiative en mai 2013 menant avec un accord entre la Russie et les Etats-Unis sur différents points, à l'exclusion du sort d'Assad. A cette époque, le régime d'Assad était affaibli et l'opposition forte. Aujourd'hui, la situation est différente, l'opposition syrienne étant divisée entre elle. Il sera à voir si Assad posera sa candidature pour les élections de mai 2014. Dans le cas d'un désistement, la Russie serait dans une meilleure position qu'aujourd'hui. Un membre de la commission rappelle que Brahimi a plaidé en avril 2013 à ce que la question de l'après-Assad soit évoquée. Un autre membre de la commission se demande pourquoi les pays occidentaux insistent sur le départ d'Assad après l'avoir si longtemps ignoré. Mettre cette revendication à l'avant-plan de toute initiative peut s'avérer comme mauvaise voie. Cette manière de procéder peut faire couler de l'eau sur les moulins de ceux qui prétendent que l'ennemi étranger est à la base des agissements de l'ennemi intérieur. Il faudra d'abord chercher à savoir qui prendrait la place d'Assad. M. le Ministre rappelle que la crise syrienne avait commencé par des manifestations qui ont escalé au moment où Assad a fait tirer sur les citoyens.

La commission discute sur l'accueil de réfugiés syriens à Luxembourg. Le représentant de la sensibilité politique ADR se prononce pour l'accueil préférentiel de Chrétiens, groupe qui aurait particulièrement besoin d'une protection. M. le Ministre explique que la coordination de l'aide aux réfugiés syriens se fait par intermédiaire de l'UNHCR et qu'il n'est pas de mise de spécifier les réfugiés selon l'appartenance à leur religion. La Jordanie accueille actuellement quelque 500.000 réfugiés syriens et plusieurs centaines de Syriens y vivent déjà régulièrement. Le Luxembourg accueillera 60 réfugiés et donne la préférence à des familles monoparentales et des familles nombreuses. L'étude des dossiers respectifs est en cours. L'Office international de migration (OIM) s'occupera du transfert des réfugiés qui seront logés à Weilerbach. L'enseignement des enfants se fera sur place, les enfants ne parlant que l'Arabe et partant ne pouvant fréquenter l'école publique. Plusieurs autres membres de la commission se prononcent contre la sélectivité des réfugiés selon leur appartenance religieuse.

Ukraine

Répondant à une question du membre du Parlement européen présent, M. le Ministre est d'avis qu'il est encore trop tôt pour décider des sanctions à l'encontre de l'Ukraine. L'Ukraine est un pays de 45 millions d'habitants. Il faut voir ce qui se passe réellement sur le terrain. Le fait que l'opposition n'est pas homogène ne facilite pas les choses. Il n'est pas clair d'où proviennent les éléments parmi les manifestants qui ont recours à la violence. Il serait souhaitable que le Président Yanukovych entame un dialogue sérieux avec les représentants de l'opposition.

Aide humanitaire européenne

Le membre du Parlement européen souligne que l'Union européenne ne dispose pas des moyens nécessaires pour procéder à un engagement immédiat en ce qui concerne les trois plus grands besoins en aide humanitaire. Il propose un préfinancement par la Banque européenne d'investissement (BEI). M. le Ministre dit pouvoir s'aligner à cette idée. Plusieurs membres de la commission se prononcent contre cette option, de telles avances n'étant pas inclus dans le mandat de la BEI qui risquerait un résultat négatif lors du prochain rating.

NSA

Interrogé sur les agissements de la NSA et la déclaration du Président américain, M. le Ministre affirme que le Luxembourg a intérêt à suivre la même ligne que l'Allemagne. Les Américains disposent de moyens technologiques énormes, il faut négocier des garanties pour que ces moyens ne soient utilisés à l'encontre des pays alliés.

Luxembourg, le 27 janvier 2014

La secrétaire,
Rita Brors

Le Président,
Marc Angel